

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 22 (1877)  
**Heft:** (7): Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue Militaire Suisse

## **Titelseiten**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# REVUE DES ARMES SPÉCIALES

Supplément mensuel de la REVUE MILITAIRE SUISSE, n° 7 (1877).

## SERVICES EXTRAORDINAIRES DU GÉNIE EN ÉTÉ 1876.

*Rapport adressé par le chef de l'arme au Département militaire fédéral.*

### I. Historique.

Le 12 juin le gouvernement du canton de Zurich demandait l'autorisation de mettre sur pied les sapeurs de son territoire, dans le but de porter secours aux contrées qui venaient d'être dévastées par les inondations. Le Conseil fédéral acquiesçant en partie à cette demande, décrêta de lever immédiatement les contingents zuricois des compagnies de sapeurs n° 7, élite et landwehr.

Le 17 juin, des sollicitations analogues de la part du gouvernement de Thurgovie nécessitèrent l'envoi de la compagnie de sapeurs n° 6 de landwehr dans les vallées inondées de la Thur et de la Murg.

Le même jour, la compagnie de pontonniers n° 6 d'élite, qui se trouvait en cours de répétition à Brugg depuis le 14, reçut l'ordre de se porter à Glattfelden pour rétablir les communications entre ce village et Kaiserstuhl.

Les pontonniers d'Argovie faisant partie des compagnies de landwehr n° 5 et 6 furent, à l'instance du gouvernement de ce canton, mis de piquet le 1<sup>er</sup> juillet, puis appelés sous les armes le 7, pour rétablir les bacs du Rhin, qui, presque tous, avaient été détruits par les hautes eaux ; le chef de ce détachement, M. le major Jäger, avait préalablement pris sur les lieux les mesures propres à assurer la marche régulière et la prompte exécution de ce travail.

Toutes ces troupes furent soldées et entretenues aux frais de la Confédération. Mais en dehors de ces levées, le canton de St-Gall mit sur pied le 14 juin une partie de ses pionniers d'infanterie, afin de rétablir les communications interrompues à Ober et Nieder-Uzwil ainsi qu'à Henau.

Les sapeurs zuricois des compagnies n° 7 d'élite et de landwehr se réunirent le 14 juin à Winterthur, sous les ordres de M. le major Schmidlin, commandant du bataillon du génie n° 7 ; cet officier se mit immédiatement en relation avec les autorités cantonales et locales. On organisa le service comme dans un cours de répétition : la troupe fut logée dans des locaux de circonstance ; chaque homme reçut deux couvertures de laine de la caserne de Winterthur ; les subsistances furent délivrées en nature par les soins du commissariat de l'école de cavalerie qui avait lieu dans cette ville ; l'équipement de corps avait été fourni par l'arsenal de Zurich.

A l'arrivée du major Schmidlin, la compagnie d'élite (de Muralt) avait déjà été dirigée vers le haut de la vallée de la Töss ; la compagnie de landwehr, sous le commandement du 1<sup>er</sup> lieut. Usteri, décha immédiatement 20 hommes à Töss et 36 à Pfungen ; le reste, d'environ 30 hommes, se rendit le lendemain à Glattfelden.